Camping Coq Hardi

Date d'arrivée _____ **et de départ** _____

Contrat de réservation

⚠ **Une option doit être posée par téléphone ou par mail avant l'envoi du présent contrat.**

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Adresse : _____ Code postal : _____ Ville :_____ Pays : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

Véhicule : Voiture ou Moto Immatriculation :_____ Marque : _____ Couleur_____

Si vous êtes bénéficiaires de l'aide VACAF, votre N° Allocataire : _____

Liste des participants durant le séjour - à remplir OBLIGATOIREMENT

1 .Nom : _____ **Prénom :** _____ **Date de naissance :** _____

2 .Nom : _____ **Prénom :** _____ **Date de naissance :** _____

3 .Nom : _____ **Prénom :** _____ **Date de naissance :** _____

4 .Nom : _____ **Prénom :** _____ **Date de naissance :** _____

5 .Nom : _____ **Prénom :** _____ **Date de naissance :** _____

LOCATION

Mobil-home :

- ○ 3/4 pers
- ○ 4 pers T1
- ○ 4 pers T2
- ○ vue bassin 1
- ○ vue bassin 2
- ○ 6 pers

Chalet:

- ○ 22m²
- ○ 25m²
- ○ 35m²

OPTIONS

- ○ Chien x _____
- ○ Personne sup.
- ○ Moto / bateau
- ○ Kit drap simple x ____
- ○ Kit drap double x ___
- ○ Drap de bain x ____

EMPLACEMENT CAMPING

- ○ Emplacement nu 95/ 100 m²
- ○ Emplacement nu 110 m²
- ○ Emplacement nu 120 m²
- ○ Emplacement confort 100 m²

OPTIONS

- ○ 6 Ampères
- ○ 10 Ampères
- ○ Chien x _____
- ○ Moto x _____
- ○ Bateau _____
- ○ Remorque x _____

⚠ ASSURANCE ANNULATION (n'est pas obligatoire) ⚠

○ **3% du montant de votre séjour hors frais de dossier et taxes. Sans assurance, tout séjour annulé ne donnera lieu à aucun remboursement.**

MODE DE PAIMENT DE L'ACOMPTE

Acompte (30% du montant du séjour + frais de dossier + assurance) : _____ €

- ○ **Chèque bancaire libellé à l'ordre de la SARL camping coq hardi**
- ○ **Chèques Vacances (à votre nom et adresse)**
- ○ **Carte bancaire à distance par téléphone au 05.56.82.01.80**
- ○ **Virement bancaire sur le compte Camping coq hardi / BP Aquitaine centre atlantique**

IBAN : FR76 1090 7004 5620 0204 2920 104 BIC : CCBPFRPPBDX

Je reconnais avoir pris connaissance des CGV et je m'engage à m'y conformer intégralement. Toute réservation ne sera acceptée et confirmée qu'après réception du présent contrat complétée, signée et accompagnée de l'acompte. Une confirmation de réservation vous sera retournée et devra être présentée le jour de votre arrivée

- ○ **Pour les locations, je m'engage à régler le solde 30 jours avant mon arrivée.**
- ○ **Pour les emplacements camping, je m'engage à régler le solde au plus tard le jour de mon arrivée**

Date et signature

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES : Les informations personnelles collectées dans les contrats de réservation, sont destinées exclusivement à l'usage interne du camping le Coq Hardi. Elles sont obligatoires dans la créationd'un contrat et sont nécessaires pour répondre au mieux à vos demandes d'informations quelles qu'elles soient exécution et suivi des contrats de réservation, pré- réservation par téléphone ou mail, communication d'informations, facturations, paiements, gestion des réclamations, statistiques commerciales et enquête de satisfaction). Conformément à la loi informatique et libertén°78-17, et au règlementEuropéen sur la protection des données (RGPD), le client disposeà tout moment d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression concernant les données collectées sur ce site. Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant par courrier ou par mail

CONDITIONS GENERALES DE VENTE
Hébergements et emplacements camping

1. RÈGLEMENT DU SÉJOUR

Le paiement du solde du séjour peut s'effectuer par différents moyens : chèque bancaire à l'ordre du « Camping Coq Hardi », espèce, virement bancaire ou chèques vacances (ANCV uniquement).

1.1 Les séjours VACAF

Seuls les bénéficiaires figurant sur la fiche d'allocataire en ligne seront concernés par cette aide. Les personnes bénéficiaires de l'AVF devront lors de la réservation communiquer leur numéro d'allocataire ainsi que leur département. Le montant de l'aide sera payé par VACAF après votre séjour. Aucun séjour ne sera accepté en dehors des vacances scolaires pour les familles avec des enfants en âge d'être scolarisés.
Si VACAF se refuse de verser l'aide initialement annoncée pour un séjour, après la facturation de celui-ci, quel qu'en soit le motif, le camping se réserve le droit de facturer ce solde à la famille concernée.

1.2 Réservation/Paiement

La réservation ne devient définitive qu'après réception d'un acompte de 30% du montant du séjour et sous réserve de l'accord de l'établissement d'accueil. Pour les locatifs, le solde du séjour doit être payé 30 jours avant l'arrivée des vacanciers. Pour les emplacements nus, le solde du séjour est à régler au plus tard à l'arrivée.
Dans les deux situations, aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou départ anticipée.

2. LE SÉJOUR

Le Coq Hardi propose différentes prestations à savoir des locatifs (mobil-homes, chalets) ainsi que des emplacements nus. Toute location (locatif ou emplacement) est nominative et ne peut en
aucun cas être cédée ou sous-louée.

2.1 Les locatifs

Les forfaits comprennent l'eau, le gaz, l'électricité et une voiture ainsi que les prestations suivantes : aire de jeu, piscine et animations (dont certaines nécessite une participation financière).
Concernant la durée des locatifs:
-Durant la période de haute saison (juillet - août) : les hébergements se font uniquement à la semaines, du samedi au samedi.
En dehors de la haute saison : les hébergements peuvent être pris indifféremment dans la semaine et peuvent être de durée variable avec un minimum de 2 nuits.

2.1.a. Les modalités d'entrée

Les arrivées hors saison (avril, mai, juin, septembre et octobre) se font à partir de 14h et les arrivées en pleine saison (juillet, aout) se font à partir de 16h.
A votre arrivée, il vous sera demander 2 cautions : une de 100€ concernant le ménage de l'hébergement et une de 200€ concernant l'hébergement et le matériel mis à disposition. Ces cautions sont payables en empreinte cartes bancaire ainsi qu'en chèque. Elles vous seront restituées selon l'état évalué par la Direction après votre départ dans un délai de 7 jours.
Un inventaire vous sera remis à votre arrivée : vous devez le rapporter à l'accueil une fois celui-ci vérifié et signé, dans un délai de 24h suivant son arrivée. Ce délai dépassé, nous considérerons qu'il en sera de votre responsabilité s'il y a du matériel cassé ou manquant ainsi que la propreté de l'hébergement.

2.1.b. Les modalités de sortie

Les locatifs doivent être libérés PROPRES impérativement avant 10h.
Le ménage du logement est à la charge du vacancier
L'hébergement doit être remis dans un état de propreté identique à celui que vous avez trouvé à votre arrivée.
Le camping se réserve le droit de garder tout ou partie des cautions en cas de détérioration de l'hébergement et/ou de son contenu ainsi que si le ménage n'a pas été effectué lors du départ. La retenu de la/les cautions n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celles-ci.

2.2.Les emplacements nus camping

Les forfaits comprennent l'emplacement nu, une voiture ainsi que les prestations suivantes : aires de jeux, piscine, et les animations (dont certaines nécessite une participation financière).

2.2.a. Les modalités d'entrée

Les dates d'arrivée peuvent se faire tous les jours de la semaine et être de durée variable. Les emplacements camping sont disponibles à partir de 13h00. Le solde du séjour est payable au plus tard le jour de votre arrivée au camping. Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou départ anticipée.

2.2.b. Les modalités de sortie

Les emplacements camping doivent être libérés avant 12h.
L'emplacement doit être rendu dans le même état de propreté que vous l'avez trouvé.

3. LES ANIMAUX

Les chiens de 1ère et 2ème catégories sont strictement interdits.
Les animaux sont obligatoirement tenus en laisse et vaccinés(vous munir du carnet de vaccination). Ils ne doivent en aucun cas rester seuls au camping.
Une visite de l'hébergement pourrait être faite à tout moment.
Par mesure d'hygiène, il leur est strictement interdit de grimper sur les banquettes, lits et couvertures. Veillez à prévoir leur couchage.

4. MODIFICATION ET ANNULATION

4.1. Modification

Toute modification dans votre réservation doit être immédiatement signalée(nombre de personne, voiture, animaux).
En l'absence d'écrit de la part du client précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'emplacement devient disponible 24h après la date d'arrivée prévue par le contrat de location, et le paiement intégral des prestations demeure exigé.

4.2. Annulation

En cas d'annulation avec assurance annulation :
Le Camping vous propose une assurance Annulation et Interruption facultative dans votre contrat de location. Notre partenaire Gritchen Affinity s'engage à rembourser tout ou partie du séjour aux seuls clients ayant souscrit l'assurance Campez Couvert.
En cas d'annulation avertir le camping de votre désistement dès la survenance d'un événement empêchant votre départ par courrier ou par mail. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales*, aviser l'assureur dans les 48h et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs.
* Les frais de dossier de 20€ et le montant de l'assurance ne seront pas rembourser.

En cas d'annulation sans assurance annulation :
Sans assurance, tout séjour interrompu ne donnera lieu à aucun remboursement.

5. VOL ET ACCIDENTS

Nous ne pouvons en aucun cas être responsables des pertes ou vols d'objets personnels, blessures ou dommages pouvant survenir aux vacanciers ou leurs biens pendant le séjour.
L'assurance responsabilité civile est obligatoire, vous munir d'une attestation.

6. MEDIATEUR

Conformément aux dispositions de l'article L 612-1 du code de la consommation, tout client du terrain de camping a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait à l'exploitant du terrain.
Les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut saisir, sont les suivantes : Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris, par mail : cmap@cmap.fr ; par voie postale : 39 avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS

Le vacancier signataire déclare avoir lu et approuvé les conditions générales de vente ainsi que le règlement intérieur annexé qu'il accepte dans leur intégralité et s'oblige à s'y conformer et à les faire respecter par les personnes qu'il aura introduites dans l'établissement.
Signature précédée de la mention« lu et approuvé » Date, lieu et signature